

MON PASSEPORT VOILE

Une licence qui répond à vos besoins : une durée annuelle*, un terrain de jeu exceptionnel et des garanties d'assurances adaptées à votre pratique !

MA PRATIQUE DANS UN CLUB OU ÉCOLE FFVOILE

LOISIR ENCADRÉ OU SURVEILLÉ



EN STAGE OU SURVEILLÉE EN VOILE LÉGÈRE OU EN HABITABLE.

Y compris la location d'embarcations légères, les rallyes nautiques et les stages hauturiers.

ACTIVITÉS SPORTIVES ANNEXES

POUR LES ACTIVITÉS SUIVANTES :

Canoë-kayak, Char à Voile, Natation, Cyclisme, Longe Côte, Pêche, Stand-Up Paddle, Aviron...

MES AVANTAGES

TRANSFORMATION EN LICENCE CLUB FFVOILE

DÉDUCTION DU PRIX DU PASSEPORT VOILE LORS DE LA SOUSCRIPTION A UNE LICENCE CLUB FFVOILE. Déduction possible dans les clubs FFVoile. Offre cumulable avec la Primo-Licence à partir du 01/09 sous réserve d'éligibilité.

LIVRET DE CERTIFICATION

SUIVI ET CERTIFICATION DES NIVEAUX D'AUTONOMIE Format dématérialisé ou papier.

MES GARANTIES

RESPONSABILITÉ CIVILE

Je cause un dommage au bien de quelqu'un ou je blesse quelqu'un lors de ma pratique.

INDIVIDUELLE ACCIDENT

Je me blesse lors de ma pratique.

ASSISTANCE RAPATRIEMENT

Transport jusqu'au domicile ou jusqu'à l'hôpital le plus proche.

OPTION

Complémentaire Individuelle Accident.

MON TERRAIN DE JEU



Pour ma pratique dans une structure affiliée ou agréée FFVoile (hors pratique en compétition) dans les limites de l'étendue géographique ci-dessus.